

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIER POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1 Réclamation | contact@mupras.com |
| 2 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 3 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



DECLARATION DE MALADIE

N° W21-615610

62777

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Matricule	8163	Société
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre
Nom & Prénom : CHARIT ABDELGHANI		
Date de naissance	15-04-1967	
Adresse	56, hay messaoudia R18 C13 CASA	
Tél	066197634X	Total des frais engagés : 545.00

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin	Dr. HOUDA EL YATEBI Médecin Service des urgences
Date de consultation	16/02/2021
Nom et prénom du malade	CHARIT Routegna
Lien de parenté	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie	Anémie à Anémolyse
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du Médecin conseil de la Mutuelle	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 09/03/21

Signature de l'adhérent(e) :



Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/06/2012	Urgences	1	G	INP : 1111220059 Dr. HOUDA EL YATIME Médecin Service des Urgences

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		500

Geographics
nationales
fficients
L.O.

ANALYSES - RADIOGRAPHY

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

Le : 26/07/2021

Ordonnance

Nom/Prénom : CHAHID

Age : 20 ans

Sexe : H F

Dr BOUTAYEB KHAIR HOUDA
LABONIL
Médecin Biologiste C.D.Cas
438 Bd 6 Novembre Casablanca
TEL : 05 22 99 89 99 / 89

— N F }
— Fermentation
— V S }
— A S L O }

Dr. HOUDA EL BOUTAYEB
Médecin
Service des Urgences
CHP Ben M'sik

Laboratoire d'Analyses Médicales Labonil
Dr Houda BOUTAYEB KHAIR
Médecin Biologiste



مختبر النيل للتحليلات الطبية
الدكتورة هدى بوطيب خير
طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية

Code INPE : 093061141



FACTURE N° : 2102270020

Casablanca le 27-02-2021

Enff Boutayna CHARIT

Demande N° 2102270020

Date de l'examen : 27-02-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA	Prélèvement sang adulte	E17	E
	ASLO (Ac anti-streptolysine)	B80	B
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B

Total des B : 440

TOTAL DOSSIER : 545.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent quarante-cinq dirhams

URBOLKA
43P
Dr BOUTAYEB KHAIR HOUDA
Medecin Biologiste
438, Bd 6 Novembre 1er étage C.D Casablanca
Tél : 05 22 55 69 49/50 - Fax : 0808 32 28 98

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES LABONIL

Dr Houda BOUTAYEB KHAIR

Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

Biogeographie - Mykologie - Herpetologie - Botanik - Ethnologie - Virologie - Epidemiologie - Parasitologie - Soziobiologie - Paläoökologie



Prélèvement du : 27-02-2021
Code Patient : 1711180020
Date de naissance : 11-04-2004 (16 ans)



مختبر النيل لتحليلات الطبية

الدكتورة هدى بو طيب خير

طبيعة اختصاصية في التحويلات الطبية

خريجة كلية الطب الدار البيضاء

Page 1/2

Enff Boutavna CHARIT

N° du dossier : 2102270020

Médecin : Dr EL YATIME HOUDA

Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS 1000i)

Les valeurs de référence sont en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse

				22-09-2020
Hématies :	4.10	M/mm3	(3.90–5.15)	4.19
Hémoglobine :	12.5	g/dL	(12.0–15.4)	12.5
Hématocrite :	35.0	%	(35.5–45.0)	35.3
VGM :	85	fL	(79–96)	84
TCMH :	30	pg	(27–33)	30
CCMH :	35.7	g/dL	(28.0–36.0)	35.4
Leucocytes :	4 500	/mm3	(4 200–10 800)	6 900
Polynucléaires Neutrophiles :	31 %	<i>Soit</i>	1395 /mm3	(2 000–7 500) 2277
Lymphocytes :	58 %	<i>Soit</i>	2 610 /mm3	(1 200–5 200) 3588
Monocytes :	9 %	<i>Soit</i>	405 /mm3	(–1 100) 897
Polynucléaires Eosinophiles :	2 %	<i>Soit</i>	90 /mm3	(0–600) 138
Polynucléaires Basophiles :	0 %	<i>Soit</i>	0 /mm3	(0–150) 0
Plaquettes :	231 000	/mm3	(150 000–450 000)	285 000

Commentaire :

VITESSE DE SEDIMENTATION (Méthode de Westergreen)

VS 1ère heure 20 mm 42
VS 2ème heure 41 mm 85

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme ($VS < \text{âge}/2$), Femme [$VS < (\text{âge}+10)/2$]

LABONIL
Dr BOUTAYEB KHAIR HOUD.
Médecin Biologiste
438, Bd 6 Novembre C D Cas
TEL : 05 22 55 69 49 / 55

**LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES LABONIL**

Dr Houda BOUTAYEB KHAIR

Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

Biochimie - Mycologie - Hormonologie - Bactériologie - Antécédents - Immunologie - Parasitologie - Santé mentale - Hépatologie - Gastroentérologie



**ختير النيل
لتحاليلات الطبية**

الدكتورة هدى بوطيب خير

طبيبة اختصاصية في التحاليلات الطبية

خريجة كلية الطب الدار البيضاء

Enff CHARIT Boutayna

Référence : 2102270020

Prélèvement du: 27-02-2021

Page 2/2

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

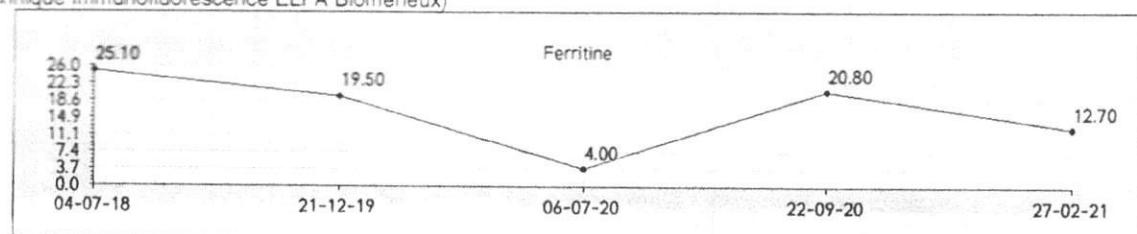
22-09-2020

Ferritine

(Technique Immunofluorescence ELFA Biomérieux)

12.7 ng/mL

• 20.8



Age	Valeurs de référence
Homme Adulte	20-200 ng/ml
Femme avant ménopause	10-125 ng/ml
Femme après ménopause	20-200 ng/ml
Nouveau Né	50-400 ng/ml
Nourrisson <1 mois	90-600 ng/ml
Nourrisson 1 à 2 mois	140-400 ng/ml
Nourrisson 2 à 6 mois	40-220 ng/ml
Nourrisson >6 mois jusqu'à	15-80 ng/ml

La ferritinémie est augmentée lors du syndrome inflammatoire infectieux ou non, d'une surcharge en fer et lors de l'hémochromatose génétique

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE STREPTOCOCCIQUE

Anti-Streptolysine O (ASO)

(Streptozyme hémagglutination Fumouze)

Positif

04-07-2020

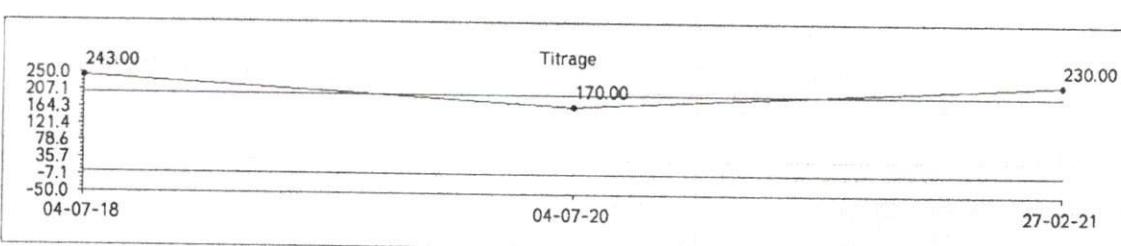
Titrage

(Immunoturbidimétrie)

230 U/mL

(<200)

170



Demande validée biologiquement par : Dr HOUDA BOUTAYEB

LABONIL
Dr BOUTAYEB KHAIR HOUDA
Médecin Biologiste
438,Bd 6 Novembre-C.D.Cas.
TEL : 05 22 55 60 49 / 50